



### **Inscription à la formation apnée pour les cadres**

La commission apnée du CODEP 94 FFESSM organise le Samedi 24/01/2015 une journée de formation apnée à destination des cadres de la FFESSM souhaitant se perfectionner dans le domaine de l'apnée.

Cette journée sera composée :

- D'une partie théorique de 10H à 13H au CSC Madeleine Rébérioux - 27 Avenue François Mitterrand - 94 000 CRETEIL
- D'une partie pratique de 14h à 18h à la Piscine Sainte Catherine - Allée Centrale - Ile de Brise Pain - 94 000 CRETEIL

Les personnes inscrites à la formation auront en outre la possibilité d'assister à une séance complète d'entraînement dans les clubs des encadrants avant la journée de formation.

Le repas n'est pas compris dans la journée.

#### **Conditions de candidature à la formation :**

- Être titulaire d'une licence FFESSM en cours de validité
- Être en possession d'une attestation de RIFA d'une des disciplines de la FFESSM
- Présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique des activités subaquatiques établi depuis moins de un an
- Être au minimum initiateur d'une des commissions de la FFESSM

**La formation optionnelle peut donner lieu à la délivrance de la carte d'Initiateur-Entraîneur Apnée Niveau 1 uniquement pour les cadres de la commission technique.**

La date limite d'inscription est fixée au **Lundi 12/01/2015**

La formation comprend la délivrance d'une carte de RIFAA et pour les encadrants techniques d'une carte de IE1.

La demande d'inscription est à adresser à :

**Jean François BARBE**  
94 rue Brillat-Savarin  
75013 PARIS  
[jeanfrancois.barbe@gmail.com](mailto:jeanfrancois.barbe@gmail.com)  
06 86 07 93 09

## FEUILLE A RETOURNER

### FORMATION APNEE POUR CADRES DE LA FFESSM

NOM : Prénom :

e- Mail : Téléphone :

CLUB :

N° LICENCE : .....

Joindre :

- Copie de la licence FFESSM en cours de validité
- Copie de la carte de cadre de la FFESSM
- Copie du RIFA d'une des disciplines de la FFESSM
- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique des activités subaquatiques établi depuis moins de un an
- Un chèque de votre **CLUB (et non pas individuel)** de 48 € à l'ordre de: « CODEP 94 FFESSM - Commission Apnée »

**Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.**